

Aloys von Graffenried

As-tu déjà pris ta décision?

As-tu ta carte?

En tant que présentatrice d'une semaine en décembre une femme s'est réjouie du don d'organes dont son mari venait de profiter. Tous les auditeurs de ce qui était «encore la DRS» à l'époque ont applaudi avec elle.

L'an dernier de très nombreux articles nous ont appris à quel point notre population suisse est peu encline au don d'organes et qu'avec 12,8 donateurs cadavériques par million d'habitants elle détenait même la lanterne rouge en Europe – sans la Lituanie ni la Roumanie. Ce qui ne reste pas sans conséquences sur la liste d'attente qui a atteint un nouveau point culminant en octobre 2012 avec 1102 personnes¹. Triste situation et modestie peu glorieuse. Le fait est que dans notre riche pays de très graves malades doivent attendre des organes et décèdent souvent avant de les avoir. Il résulte de ce manque d'organes un allongement de la liste d'attente avec 60 à 100 décès par an². En octobre 2012 l'attente moyenne pour un rein en Suisse était d'environ 850 jours, 370 pour un poumon, 270 pour un cœur et 300 jours pour un foie. La situation des personnes ayant un groupe sanguin rare, des patients hyperimmunisés et des enfants est précaire; leur attente de l'organe dont ils ont besoin peut être plus que doublée.

La loi sur la transplantation d'organes et de tissus est entrée en vigueur le 1er juillet 2007 (www.swisstransplant.org) avec changement d'une répartition régionale des rares organes à un niveau national et fixation de critères stricts à respecter pour pouvoir attribuer les organes à leurs receveurs potentiels. Loi et ordonnance règlent les décisions d'urgence, les critères d'attribution, la marche à suivre 24 h/24 pour les hôpitaux dotés de services de soins intensifs, le temps écoulé sur la liste d'attente et d'autres points importants.

Dans les pays plus généreux en dons d'organes³ comme Espagne, Belgique, Portugal, France, Autriche, etc. est applicable la *règle de l'opposition: toute personne est donneuse sauf si elle a explicitement déclaré y être opposée*. En Grande-Bretagne, Allemagne, Hollande, Danemark, Suisse, Lituanie et Roumanie c'est la *règle du consentement* qui est applicable.

Dans une enquête téléphonique de Swisstransplant⁴ chez 500 personnes, 76% ont déjà eu à faire une fois dans leur vie avec le don d'organes et la loi sur la transplantation. 56% se sont déclarées prêtes à donner leurs organes mais 26% seulement avaient une carte de donneur. 16% attendaient des renseignements plus détaillés de leur médecin de famille.

Carte de donneur

Déclaration pour ou contre le prélèvement
d'organes, de tissus et de cellules
à des fins de transplantation

Nous partons de l'idée qu'en Suisse pratiquement la moitié de la population n'a pas décidé si le don d'organe entrait en considération pour elle. Il ne manque pourtant pas d'incitations à prendre une telle décision dans la publicité à la TV.

Après mûre réflexion *toute personne devrait se décider pour ou contre le don d'organe*. Si de telles décisions étaient prises, elles permettraient aux responsables hospitaliers d'épargner un temps considérable avec les donateurs potentiels.

Les médecins de famille ont reçu il y a plusieurs mois de cela des documents à mettre dans leurs présentoirs de l'OFPS et de «Médecins de famille Suisse». Ils devraient être activés. S'il n'a plus de documents ni de cartes de donateurs tout médecin de famille peut en recommander sous www.swisstransplant.org/medizinerinfo.

Je souhaiterais que nos patients intéressés/en attente/pleins d'espoir aient la possibilité de trouver de plus en plus le bon moment pour discuter de cet important problème avec leurs médecins de famille. Il n'y a pratiquement aucune limite d'âge. Le plus vieux donneur de 2010 avait 88 ans. Il reste à espérer et souhaiter une *baisse du nombre de refus*.

¹ Chiffres sur la transplantation d'organes en Suisse, septembre 2012.

² Publication d'étude: différentes proportions de donateurs en Suisse: étude de cohorte prospective sur les donateurs potentiels (SwissPOD), janvier 2013.

³ de: Wissen Gesundheit. Discussion avec le PD Dr. med. Franz F. Immer, CEO Swisstransplant. Sonntags Zeitung du 4 novembre 2012.

⁴ Enquête par téléphone: Swisstransplant News 2012, no 17, p. 15–17.

Correspondance:

Prof. em. Dr. Aloys von Graffenried
Pfrundmatt 5
3507 Biglen
[vograffbi\[at\]bluewin.ch](mailto:vograffbi[at]bluewin.ch)